

Philosophie générale du programme :

Le programme « **Poissons - céphalopodes** » a pour finalité de **déterminer la répartition des espèces de poissons et céphalopodes, la taille des populations et leur l'état écologique**. Il doit également permettre d'appréhender la structure et le fonctionnement des écosystèmes et du réseau trophique. Ces éléments contribuent à l'évaluation de l'état écologique au titre des descripteurs « biodiversité » et « réseau trophique ». Il repose en partie sur des dispositifs communs au programme de surveillance des espèces commerciales, dont la finalité est plus spécifiquement le suivi des espèces exploitées à des fins commerciales.

Structuration :

Ce programme est composé de **5 sous-programmes** organisés selon une répartition géographique (côte vers le large) et écologique (poissons vivant en lien avec le fond - démersaux - ou poissons vivant dans la colonne d'eau - pélagiques).

SP 1 : Poissons et céphalopodes de la zone intertidale

SP 2 : Poissons et céphalopodes démersaux des milieux rocheux côtiers

SP 3 : Poissons et céphalopodes démersaux des milieux meubles côtiers

SP 4 : Poissons et céphalopodes pélagiques des milieux côtiers

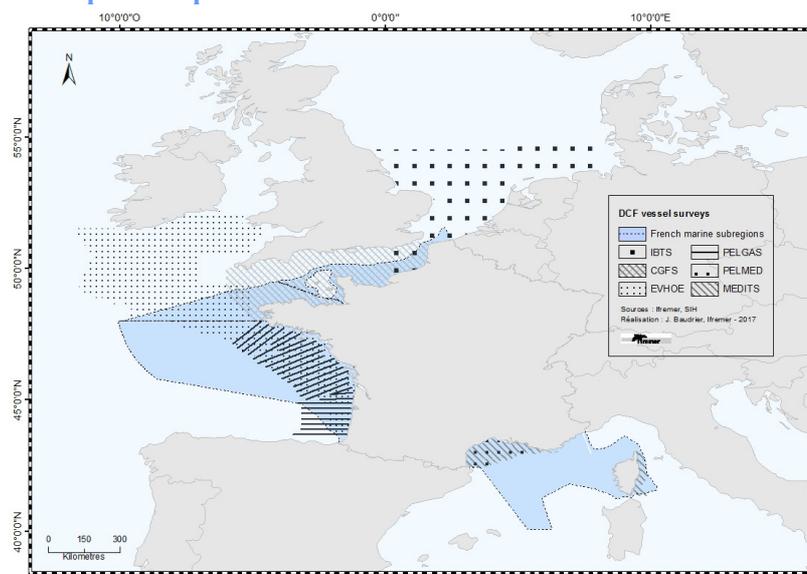
SP 5 : Poissons et céphalopodes du plateau

Milieux côtiers : D1C2-D1C3-D1C4-D1C5

Plateau : D1C2-D1C3-D1C4-D1C5

Ils reposent sur **17 dispositifs de suivis**, dont **9 existants sans modification à prévoir par rapport à leur vocation initiale** et **8 existants avec des adaptations à prévoir ou nouveaux à créer** pour répondre aux besoins de la DCSMM. La présente fiche ne traitera que des SP 3 et 5, dont la coordination est assurée par l'Ifremer.

Principaux dispositifs de suivi mobilisés :



Les sous-programmes 3 et 5 du PdS « Poissons-céphalopodes » reposent sur :

- des **dispositifs impliquant les professionnels de la mer** sur la base du volontariat ;
- de **nombreuses campagnes halieutiques** réalisées à la côte et au large, ciblant les différents compartiments de l'écosystème (ressources benthiques, démersales et pélagiques) ;
- des **suivis spécifiques liés à la biodiversité, le réseau trophique et sa contamination** déployés sur le plateau et le domaine profond à partir des campagnes DCF (carte ci-contre) ;
- une **surveillance aérienne** pour le thon rouge et autres gros poissons associés.

Coût estimé de la mise en œuvre (estimations 2014) :

Le coût total de la mise en œuvre du programme de surveillance « Poissons - céphalopodes » est de **510 k€/an, soit 1 % du coût total annuel estimé pour mettre en œuvre l'ensemble de la surveillance DCSMM**. 10 k€/an correspondent à de la surveillance existante et 500 k€/an correspondent à des évolutions de dispositifs existants et à des créations de dispositifs nouveaux pour répondre aux besoins de la DCSMM. En 2017, 155 K€ ont été engagés sur ce programme via le budget de la Direction de l'eau et de la biodiversité ainsi que de l'AERMC.

Principales orientations pour le premier cycle de mise en œuvre (2014-2020) :

- Pour ce premier cycle, la priorité est mise sur les **suivis opérationnels du sous-programme 3 reposant principalement sur des dispositifs existants : les campagnes côtières sur fonds meubles**.
- Il est prévu de déployer des moyens **complémentaires dans les fonds côtiers de moins de 40 mètres** pour le suivi des nourriceries de poissons insuffisamment couverts actuellement.
- **Les campagnes halieutiques DCF seront optimisées** pour permettre l'acquisition de nombreuses données au large. Pour le programme « Poissons-céphalopodes SP3 SP5 », des suivis spécifiques seront déployés sur le plateau et dans le domaine profond (suivis mutualisés D1-D4-D8-D9).

État d'avancement 2017 de la mise en œuvre opérationnelle		
Sous-programme (SP)	Action de mise en œuvre	Avancement 2016
Sous-programme 3 : Poissons et céphalopodes démersaux des milieux meubles côtiers	Création ou pérennisation de campagnes côtières sur fonds meubles.	En cours.
	Reprise des dispositifs existants.	Réalisée.
Sous-programme 5 : Poissons et céphalopodes du plateau	Optimisation des campagnes DCF pour la surveillance des réseaux trophiques au large.	Réalisée (financements à pérenniser pour le déploiement opérationnel).
	Reprise des dispositifs existants.	Réalisée.
Sous-programmes 3 et 5	Marquage par des observateurs d'espèces rares capturées, prélèvement et conservation de tissus musculaires destinés à un suivi des signatures isotopiques des principales espèces.	Action suspendue dans l'attente de l'évolution du dispositif support : OBSMER (Observation à bord des navires de pêche commerciaux).

Exemple d'un suivi existant dont les données collectées contribuent à l'évaluation 2018 des eaux marines DCSMM :

SP5 - Les campagnes halieutiques DCF (IBTS, PELGAS, MEDITS, PELMED, CGFS, EVHOE – cf. carte page précédente) ont permis de collecter de nombreuses données sur les poissons et céphalopodes du plateau, qu'il s'agisse des espèces commerciales ou non (SP5). Ces données ont été mobilisées pour l'évaluation des eaux marines 2018.

Exemple d'un nouveau suivi mis en œuvre en 2018 :



SP3 - En 2018, la création de campagnes côtières sur fonds meubles s'est poursuivie avec la **campagne Nourmed (Nourriceries Méditerranée)**. Elle a été réalisée selon le modèle de la campagne existante **Nurse** (« Nursery ») déployée chaque année par l'Ifremer et ayant pour but de comprendre le fonctionnement des nourriceries côtières. Elle suit un protocole d'échantillonnage standardisé concourant à la collecte de données sur les poissons marins et la mégafaune benthique. Des essais sur d'autres suivis DCSMM (déchets, hydrologie...) sont en cours.

Figure ci-contre : Mise à l'eau du chalut durant la campagne NURSE – cliché J. Baudrier, Ifremer.

Perspectives 2019 :

SP3 - L'action dédiée à la création de campagnes côtières se poursuivra en 2019. Pour les **campagnes démersales sur fonds meubles**, la série lancée en 2017 (**Nurse, Noursom, Nourmont, Nourseine**), complétée en 2018 (**Nourmed, Nourcanche**), s'étendra encore en 2019 avec la mise en place de la campagne **Nourveys** (nourriceries baie des Veys). Cette dernière sera aussi utilisée pour les besoins de la Directive Habitats et bénéficiera d'un co-financement FEAMP / AESN.

Contacts : Coordination du programme (SP3-SP5) : Ifremer (J. Baudrier) – Co-pilotage scientifique : Ifremer (A. Brind'Amour) / MNHN (E. Feunteun).

Sources des illustrations : Ifremer.

Sigles : CGFS (Channel Ground Fish Survey) - DCF (Data Collection Framework) - EVHOE (Évaluation des ressources Halieutiques de l'Ouest Europe) - IBTS (International Bottom Trawl Survey) - MEDITS (MEDiterranean Trawl Survey) - NOURCANCHE (Nourriceries secteur Canche-Authie) - NOURMED (Nourriceries Méditerranée) - NOURMONT (Nourricerie baie du Mont-Saint-Michel) - NOURSEINE (Nourriceries baie de Seine) - NOURSOM (Nourriceries baie de Somme) - NURSE (Nursery) - PELGAS (PELagiques GAScogne) - PELMED (PELagiques MEDiterranée).

Pour en savoir plus : www.ecologique-solidaire.gouv.fr